

Portugal : l'histoire contre le mouvement coopératif

A la fin du XIXème et au début du XXème siècle, l'influence des idées socialistes, du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarchisme se fait sentir au Portugal, un pays qui découvre le capitalisme, avec un Etat faiblement interventionniste face aux situations de misère et de pauvreté qui touchent de plein fouet la classe ouvrière. Dans ce contexte, le mouvement ouvrier se mobilise, puis s'organise pour donner naissance à des associations de secours mutuel, des caisses d'épargne et de crédit, des écoles, des coopératives de production et de consommation.

Cependant, au cours de la première République (1910-1926), le mouvement ouvrier est absorbé par des actions revendicatives et révolutionnaires, qui lui laissent peu de place pour des initiatives de type associatif ou coopératif.

L'instauration de la dictature fasciste (28 mai 1926 - 25 avril 1974) avec la Constitution de 1933, la création de la PIDE (1), etc. annihilent toute possibilité d'association politique, syndicale ou économique. La politique menée par Salazar autorise la création de coopératives dans le secteur agricole, mais elles restent fortement dépendantes de l'appareil étatique.

Cependant, et malgré l'absence de liberté d'association politique et syndicale, un mouvement - intégrant des étudiants et des intellectuels - émerge vers la fin des années 1960. Il est à l'origine de la création de quelques coopératives, dans les domaines social, civique et culturel, dans les dernières années du gouvernement de Marcelo Caetano !

La révolution d'avril 1974 est à l'origine de profonds bouleversements dans la société portugaise mais elle a peu d'impact sur le mouvement coopératif. Plusieurs raisons le justifient :

- Au départ, il s'agissait avant tout de détruire tous les vestiges économiques, sociaux, politiques et culturels qui furent les symboles du fascisme pendant 48 ans. Le combat politique et syndical envahit la société civile, les lieux de travail et l'appareil de l'Etat. Les idées communistes et

socialistes s'emparent rapidement de l'imaginaire collectif des masses ouvrières, mais relèguent les principes coopératifs au second plan.

- Avec le processus de «transition pour le socialisme» (11 mars - 25 novembre 1975), le nombre de coopératives dans le secteur agricole (2) s'accroît significativement ; mais elles sont soumises à la logique d'étatisation de l'économie initiée par les programmes des 4ème et 5ème gouvernements provisoires.

- Pour le PCP (Parti Communiste Portugais), l'enjeu central est la nationalisation des secteurs vitaux de l'économie. Certains ouvriers s'organisent pour monter des entreprises en auto-gestion. Mais le pouvoir politique de l'époque se limite à tolérer cette situation conjoncturelle, sans pour autant l'encourager.

Après le coup d'Etat militaire du 25 novembre 1975, le Portugal s'engage vers le chemin de la stabilité, adoptant les mécanismes structurels et les institutions des sociétés capitalistes démocratiques. L'adhésion à la Communauté Economique Européenne, en 1986, vient renforcer cette option.

Aujourd'hui, on compte environ 3 000 coopératives au Portugal, mais elles se différencient finalement assez peu des entreprises de type capitaliste. Les dirigeants de coopératives justifient cette situation par le poids des règles de la concurrence et la compétition imposée par le marché. Pour être productives et efficaces, elles pensent devoir mettre en oeuvre le même type de travail salarié, la même structure hiérarchique et la même division du travail.

Ainsi, le mouvement coopératif n'apparaît pas au Portugal comme une alternative au capitalisme et à la puissance étatique. L'idée d'une économie sociale qui ait comme références la solidarité, la liberté et la coopération reste encore une utopie.

José-Maria Carvalho Ferreira

Professeur à l'Institut Supérieur d'Economie et de Gestion, Université Technique de Lisbonne

(1) Police d'intervention et de défense de l'Etat.

(2) Appelées « unités collectives de production ».